

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes E.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil Entente 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil Entente 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris St Germain Fc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris Saint-Germain 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines/Montfort 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines/Montfort 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy As 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville E.S. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Guyancourt Es 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Guyancourt Es 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay Fleury F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Guyancourt Es 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Guyancourt Es 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay Fleury F.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines/Montfort 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines/Montfort 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville E.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville E.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville E.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville E.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay Fleury F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay Fleury F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay Fleury F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay Fleury F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris St Germain Fc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris Saint-Germain 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil Entente 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil Entente 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Gally Mauldre 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Gally Mauldre 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Gally Mauldre 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Gally Mauldre 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil Entente 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil Entente 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris St Germain Fc 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris St Germain Fc 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris Saint-Germain 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris Saint-Germain 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy As 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy As 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay Fleury F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes E.S. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Guyancourt Es 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes E.S. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay Fleury F.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes E.S. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes E.S. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Guyancourt Es 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Gally Mauldre 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Gally Mauldre 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil Entente 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil Entente 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil Entente 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil Entente 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Gally Mauldre 2				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Gally Mauldre 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Guyancourt Es 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Guyancourt Es 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines/Montfort 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines/Montfort 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines/Montfort 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie - Phase 1



NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines/Montfort 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie - Phase 1

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoirs participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront à inscrire sur la fiche réglementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I), rubrique « commentaire d'après match ».
3. Procédure Covid-19 : Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, chaque joueur devra disposer de son propre ballon (numéroté si possible afin d'éviter les échanges) et respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum avec ses partenaires et avec les éducateurs qui devront être masqués.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur une 1' par pied et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
6. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la Feuille de Jonglerie et de Match Informatisé** de la rencontre.
7. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

